

Le parcours aménagé de la formation initiale

Le parcours aménagé de la formation initiale doit permettre à un jeune en risque ou en situation de décrochage de **pouvoir prendre du recul en sortant temporairement du milieu scolaire** et/ou de l'établissement.

Ce parcours est destiné à des **jeunes volontaires scolarisés dans un établissement du second degré, âgés de 15 ans minimum, et en particulier à des jeunes de 16 à 18 ans**, pour lesquels les dispositifs de lutte contre le décrochage existants sont moins adaptés.

Ces jeunes sont repérés par les équipes pédagogique et éducative de l'établissement comme étant en risque ou en situation de décrochage et comme pouvant être remobilisés ou remotivés par une « parenthèse » hors de l'univers scolaire. Leur situation fait l'objet d'une analyse dans le cadre du GPDS.

Le jeune conserve le statut scolaire et les droits qui lui sont associés (couverture maladie, bourse..) durant toute la durée du parcours, qui ne peut excéder un an. Il s'agit donc d'une « parenthèse » dans le parcours du jeune, qui doit pouvoir ensuite revenir au collège ou au lycée sans conséquence négative sur la poursuite de ses études.

L'objectif est de lui permettre d'intégrer des activités d'un autre type, de nature à tirer profit de ses atouts, et qui pourraient lui convenir et le motiver davantage.

La durée du parcours est elle aussi individualisée, de quelques semaines à une année maximum, glissante de date à date à compter de l'entrée du jeune dans son parcours.
L'entrée dans le parcours peut se faire à tout moment de l'année.

Le parcours proposé doit déboucher sur un contrat d'objectifs individualisé proposé par l'établissement en lien avec le jeune et sa famille.

M.A.J. le 22/10/2021

Dans cette rubrique

- [Cadet-te-s de la sécurité civile](#)
- [Classe défense et sécurité globale](#)
- [Dispositif Classe relais](#)
- [Parcours Individualisé Dérogatoire - PID](#)
- [Scolarisation des enfants instruits dans la famille ou inscrits dans un établissement privé hors contrat](#)
- [Scolarisation des élèves allophones et francophones nouvellement arrivés en France](#)

À télécharger

[Dossier Parcours Aménagé de la Formation Initiale \(PAFI\)](#)